

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)

8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du mardi 23 Avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le Mardi 23 Avril 2019 à 18h30 minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, régulièrement convoqué par le Président Didier BODA, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances (Boutique Bus, 8 Rue de la Buerie à SOISSONS).

Date de la convocation :
15 Avril 2019

NOMBRE DE MEMBRES		
Membres en exercice	Membres présents	Qui ont pris part à la délibération
12	11	11

Ont pris part au vote : Mme CORDEVANT, Mme ZANUTTO-LEFEVRE, M. AUBERT, M. BEAUDON, M. BODA, M. ENGRAND, M. GAGE, M. LEFEVRE, M. LEMOINE, M. PAILLETTE, M. TORDEUX.

Mise en place d'une boutique en ligne	Rapport N°8
--	------------------------

Dans le cadre de la mise en place de la billettique, il est proposé d'installer une boutique en ligne pour permettre aux usagers d'acheter directement leurs abonnements sur le réseau des Transports Urbains.

Une fois en place, ce dispositif permettra aux usagers de se connecter sur leur dossier, via le site internet www.mobilinfos.org, et d'acheter l'abonnement qu'ils souhaitent. Le paiement s'effectuera par carte bleu via une plate-forme sécurisée.

Ce système une fois expérimenté sur le réseau T.U.S pourra ensuite être déployé sur le réseau SCOL'TUS qui présente une complexité technique plus importante.

Le coût global de ce projet est de 4 957,90 € auquel il faut ajouter un coût de 0,08 € par transaction. Les crédits nécessaires à la mise en place de ce projet ont été inscrits au budget 2019.

Il est demandé au Comité Syndical de donné son accord quant à l'installation d'une boutique en ligne pour l'achat des abonnements T.U.S.

Avis favorable unanime des membres du Bureau Syndical

DELIBERATION

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- Donne son accord quant à la mise en place d'une boutique en ligne pour l'achat des abonnements T.U.S.,
- Prend acte du coût de 4 957,90 € de l'installation du projet et du coût de 0,08 € par transaction qui ont été pris en compte dans le Budget 2019.

Vote :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Refus de vote : 0

Et ont signé au registre les membres présents

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE SOISSONS
25 AVR. 2019

Affiché, le 25 AVR. 2019
Pour extrait conforme,

